



--- DES PRIMES ---

Au cas où tout le monde ne l'aurait pas compris, soyons clairs. La nouvelle classification proposée par l'UCANSS amplifie l'individualisation et l'arbitraire de la classification actuelle.

Pour rappel :

Augmentation annuelle de 2% du salaire remplacée avec la **classification de 2004** par 2 points annuels d'expérience

- *sur une carrière ça pique !*

Pas d'augmentation de la valeur du point **depuis 2010**

- *pas grave, le coût de la vie diminue c'est bien connu !*

Proposition de classification en 2019 avec SUPPRESSION des points d'expérience

- *ouf ! on a suffisamment bougé... mais ça en dit long sur les intentions de l'UCANSS*

proposition de classification en 2020 sans réévaluation de la valeur du point, ni proposition relative à une augmentation des points d'expérience et à leur déplafonnement / *on nous la ferait à l'envers ?*

**Tout tourne autour des points de compétences et des primes ! Sois le meilleur et écrase ton voisin !
De toute façon il n'était pas assez productif !**

La distribution des points de compétences : une période de sérénité et de justice dans la caisse !

Devant ce fleurissement de primes en tout genre, poussons un peu le concept et proposons à l'UCANSS de **supprimer les points d'expérience** pour les remplacer par **d'autres primes** !

Nos propositions pour 2025 :

La prime d'assiduité :

classique, bien connue, pour récompenser ceux qui ont fait preuve de suffisamment de professionnalisme pour ne pas se soigner ou garder leurs enfants malades, et ont fait l'effort de venir malades au travail contaminer leur petits camarades ; également prévue pour ceux qui n'ont pas la chance d'avoir une santé fragile, ceux qui ont su résister aux attaques des virus et aux accidents de la vie, bref ceux qui n'ont pas profité de notre système de Sécurité Sociale.

La prime non-fumeur :

pour ceux qui préfèrent se détruire la santé au travail plutôt qu'à assouvir leur addiction. Font chier ces fumeurs !

La prime d'escalier :

conditionnée par le passage d'un des fameux paliers de compétence de la nouvelle classif, pour ceux qui quotidiennement doivent gravir et descendre plus de 325 marches. Pas de chance pour les fauteuils roulants et les personnes à mobilité réduite... Attention cependant, les marches pour aller en pause ne sauraient être comptabilisées dans les critères d'attribution de cette prime.

La prime de portes :

variante de la prime d'escalier, tout est dit dans son nom. Attention toutefois, le passage de portes automatiques et de portes coupe-feu ne saurait être comptabilisé. En période de pandémie, cette prime sera automatiquement suspendue, un maximum de portes devant rester ouvertes.

La prime de bergerie, ou prime Panurge :

pour les moutons qui préfèrent voir le fonctionnement de leur service, de leur institution, de leur système de Sécurité Sociale se rapprocher de la noyade en suivant les autres plutôt que de s'essayer à un peu de sens critique.

La prime Zorro :

de circonstance, pour ceux qui portent le masque avec élégance. Cette prime est cumulable avec la prime Bernardo, sous certaines conditions à l'appréciation de l'encadrement local.

La prime polaire :

pour ceux qui doivent supporter des températures indécentes en hiver.

La prime Bernardo :

très proche de la prime de bergerie, pour ceux qui ne disent rien, même quand ils constatent des dysfonctionnements. Cumulable avec la prime Zorro.

La prime Ray Charles :

subtile nuance de la prime Bernardo, pour ceux qui acceptent de suivre aveuglément toutes les consignes sans les remettre en question.

La prime Dédé (Développement Durable) :

pour ceux qui éteignent les lumières, les ordinateurs et les écrans que leurs collègues ont laissés allumés en partant. Pour prétendre à cette prime, l'agent vertueux devra toutefois faire un signalement RH, mentionnant la fréquence d'oubli et le nom de ses petits camarades non soucieux de l'environnement.

La prime équatoriale :

pour ceux qui doivent supporter des températures indécentes en été. Cette prime n'est pas cumulable avec la prime polaire. Elles coûteraient trop cher.

La prime des primes, ou MEGAPRIME :

pour celui qui a obtenu le plus de primes dans l'année ! C'est moi le meilleur !!!

Jusqu'où sommes-nous prêts à aller dans l'individualisation de notre salaire ?!?!

Si vous avez d'autres idées de primes que vous aimeriez proposer aux rédacteurs de la future classif, n'hésitez pas à faire avancer le progrès social, écrivez-nous : cgt.cpam.ain@gmail.com